

Documents sélectionnés dans les « dossiers de presse » de la bibliothèque et des archives.

## Le coup de yo-yo des rivières

*Après une amorce de décrue, les rivières sont reparties à la hausse, hier, sur tout le département. Seconde alerte en 48 heures à Ornans, le Doubs à 6,85 m cette nuit à Besançon, de nombreuses routes coupées et des habitations isolées. Le retour de la neige sur les plateaux incite aujourd'hui à un optimisme modéré.*

### Ornans fait la grimace

*De mémoire d'Ornansais, « deux crues de la Loue en aussi peu de temps, c'est du jamais vu ».*

Il est 8 h, ce lundi. A Ornans, tout le monde dort. C'est qu'après un week-end passé à surélever les meubles et à nettoyer les rez-de-chaussée des demeures et enseignes de la place Courbet, le repos est mérité.

Malheureusement, il sera de courte durée. A 8 h 15, la sirène de la commune prévient qu'une seconde crue arrive. Chez les commerçants, c'est la consternation. Leur président, M. Besançon, raconte : « Ils se sont tous rassemblés autour de la place Courbet. Certains ont fait la grimace. Et

pour cause, il ont terminé le ménage dans leur établissement dimanche, tard dans la soirée. Comme nous tous, il ne s'attendaient pas à une seconde crue ».

#### 40 commerçants sinistrés

Après donc avoir décrue dimanche, la Loue a de nouveau pris ses aises hier. Pour Rémy Humbert, un commerçant qui commence à être rôdé à ce type de catastrophe, « c'est une première. Qu'il y ait une crue, d'accord, mais

### « Catastrophe naturelle »

La municipalité a sollicité le préfet de région, Claude Guéant, pour qu'il enregistre « officiellement la demande la commune d'Ornans pour reconnaissance de l'état de "catastrophe naturelle", au titre de la crue de la Loue qui a débuté dans la nuit du 19 au 20 février 1999 ».

deux, en aussi peu de temps, c'est du jamais vu ! ».

M. Besançon reste perplexe : « Ça faisait trois ans que nous n'avions pas été touchés par une crue. Avant, on n'en avait au moins une par an à Ornans. On a donc l'habitude. On sait qu'il faut tout surélever puis attendre que ça redescende pour constater les dégâts. C'est toujours la même chose et il n'y a rien à faire ».

Le président des commerçants se sent, en revanche, davantage concerné par la question

de l'indemnisation : « Ça, c'est notre principal souci. Pour espérer être rembourser des dégâts causés par les inondations, il est impératif que la ville d'Ornans soit classée en zone sinistrée. Sur cette question, nous faisons entièrement confiance à l'équipe municipale, qui, d'ailleurs, a parfaitement su gérer les deux crues successives ».

Le manque à gagner, à l'entendre, est tout aussi préoccupant : « Samedi, tous les commerces de la place courbet et du centre-ville s'attendaient

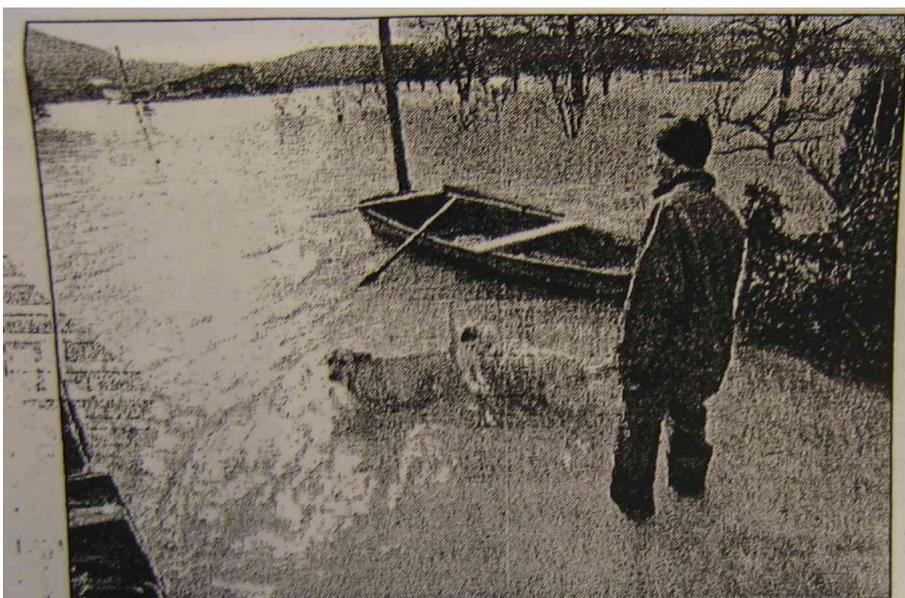
à faire une belle journée avec la fin des vacances. Ils ont perdu gros. Et aujourd'hui (hier), comme demain (aujourd'hui), ils vont encore perdre beaucoup. Si à cela on ajoute la psychose des clients qui sont persuadés qu'une crue dure au minimum une semaine, alors qu'il est fort possible que mercredi tout aille pour le mieux, les commerces ornansais vont vraiment avoir du mal à remonter la pente ». Surtout si les indemnisations tardent à arriver...

Alexandre POPLAVSKY





Le village de Saules près d'Ornans a été Inondé pour la première fois.



**La date limite de dépôt des dossiers de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle prendra fin ce midi à la préfecture.**